La mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne et son avenir après 2010 : contribution du Conseil économique, social et environnemental au rapport de synthèse du Comité économique et social européen


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE LISBONNE ET SON AVENIR APRÈS 2010 : CONTRIBUTION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN

2009

Communication présentée par M. Georges de La Loyère

Type de saisine : Autosaisine
Type de texte : communication
Traité par : Délégation pour l'Union européenne

Adopté le : 09/10/2009
Mandature : 2004-2010

Rapporteur :

Loyere Georges de la

Télécharger le texte

Télécharger la fiche de communication

PRÉSENTATION

Cette communication est la contribution de notre assemblée au rapport de synthèse du Comité économique et social européen pour 2009. Elle analyse la mise en oeuvre actuelle de la stratégie de Lisbonne et présente des observations sur le Programme national de réforme 2008-2010, le plan de relance français et les moyens de mieux coordonner la relance au niveau européen. Pour le prochain cycle de cette stratégie, elle prône entre autres une actualisation de ses

objectifs, un renforcement du volet communautaire de Lisbonne, un accroissement du budget européen, ainsi qu'une meilleure coordination des politiques économiques et financières.
Descripteur Eurovoc :
pays UE
Domaine Eurovoc :
Communauté européenne

© - copyright CESE - Novembre 2026